

# URPS 2021

## Je vote!

Du 31 mars

au 7 avril



Chère Consœur, cher Confrère,

La FFMKR veut rassembler tous les kinésithérapeutes autour d'une ambition forte : **un kiné, ça se respecte !**

L'élection de vos représentants dans les URPS est capitale pour l'avenir immédiat de la profession dans le contexte de la crise sanitaire.

**L'avenir des kinésithérapeutes libéraux passe par la reconnaissance de notre profession comme profession médicale** à part entière avec un accès direct pour certaines pathologies, un élargissement du droit de prescription, et une reconnaissance du grade Master pour que notre diplôme à Bac+5 soit pleinement reconnu !

**Forte de son ancrage territorial, la FFMKR est présente dans 95 départements y compris en outre-mer, est représentée par 300 élus départementaux, régionaux et nationaux, et compte plus de 5.000 adhérents.**

**Cette présence sur tout le territoire et dans toutes les instances qui comptent, permet à la FFMKR d'avoir les moyens de mener des combats tels que le recours en Conseil d'Etat au sujet de la bronchiolite (lien site) ou dernièrement au sujet des mesures de déconventionnement exceptionnel.** Elle permet aussi de vous représenter localement dans toutes les instances départementales et régionales et donc de vous défendre au mieux.

L'éclatement de la représentativité syndicale n'est pas sans risques, surtout dans le contexte actuel où les déficits publics font leur retour. Attention à ne pas affaiblir la voix et la capacité d'action de la profession !

**La FFMKR est une organisation représentative responsable qui agit, propose et innove au service de tous les kinésithérapeutes en les écoutant !**

**Pour engager une nouvelle étape dans la vie de notre profession et augmenter le niveau de nos honoraires ;**

**Pour émanciper les kinésithérapeutes et libérer leur capacité d'initiative dans les territoires ;**

**Pour une revalorisation des tarifs légitime et la reconnaissance de l'expertise des kinésithérapeutes...**

**Votez FFMKR !**

En savoir plus : [www.ffmkr.org](http://www.ffmkr.org)

## UN KINÉ, ÇA SE RESPECTE

Les kinésithérapeutes sont les grands oubliés du système de soins et les premières victimes des économies sur les dépenses de santé. La FFMKR propose d'agir concrètement et fermement pour imposer les kinésithérapeutes dans la gestion de la **crise sanitaire**, ouvrir de nouvelles perspectives avec **l'accès direct** et placer les kinésithérapeutes au cœur de la **prévention**. Le kinésithérapeute doit devenir un **acteur de santé publique** à part entière, notamment à travers la **prescription de l'activité physique adaptée, le repérage précoce de la fragilité, le dépistage et la vaccination**.

La FFMKR veut **préserver vos acquis**, comme la retraite, et **les améliorer**, pour vous permettre d'exercer **l'esprit tranquille** une profession que nous aimons et qui doit être plus forte pour être respectée.

**La FFMKR, organisation représentative ancrée dans les territoires, sérieuse et déterminée, a construit un projet qui s'adresse aux spécificités de chacun, que vous exerciez en solo ou en groupe, en ville comme dans les zones rurales.**

*Un kiné, ça se respecte !*



# 5 actions fortes au service d'1 ambition !

**LA FFMKR C'EST CLAIR : UN KINÉ, ÇA SE RESPECTE !**

**5 ACTIONS FORTES AU SERVICE D'1 AMBITION !**

## **Action n° 1 : Revaloriser les actes**

La FFMKR veut faire de la revalorisation des actes son principal combat, en démontrant aux tutelles la valeur ajoutée de l'expertise des kinésithérapeutes dans le système de soins et le virage ambulatoire, qui va de pair avec la prise en charge du grand âge et l'autonomie. Le gel tarifaire depuis 2013 est inacceptable.

- Augmenter la lettre-clé et les IFD
- Mettre en place de nouveaux modes de rémunération, tout en sécurisant le paiement à l'acte.
- Faire financer la prévention et la coordination.

**STOP aux avenants qui ne payent pas ! Un kiné ça se respect par l'exigence tarifaire. Avec la FFMKR, votez pour une rémunération digne de nos compétences.**

## Action n° 2 : Promouvoir le rôle du kiné

Généraliser et déployer l'accès direct : notre référentiel formation, qui permet le diagnostic différentiel dans notre champ de compétences, le justifie ; c'est également une solution pour les déserts médicaux !

- Créer un acte de prévention primaire en kinésithérapie, notamment dans le cadre de la santé au travail, du maintien de l'autonomie, de la lutte contre l'obésité et les maladies chroniques.
- Elargir le droit de prescription des kinésithérapeutes à l'activité physique adaptée et aux produits de santé.
- Intégrer pleinement les kinésithérapeutes dans les équipes de soins de proximité et dans le cadre de la coordination des soins.
- Maîtriser le développement du numérique en santé pour éviter l'ubérisation de la kinésithérapie.

**Un kiné ça se respecte par la reconnaissance de ses compétences !**

**Avec la FFMKR, votez pour sortir la profession de son statut d'« auxiliaire » médical et en faire une profession médicale à compétences définies avec accès direct et élargissement de son droit de prescription.**

## Action n° 3 : Redonner sa place au kiné dans la gestion des crises sanitaires

L'impréparation des pouvoirs publics a conduit l'Ordre à imposer à la profession de rester sur le banc de touche durant le premier confinement. Plus jamais ça ! La fermeture des cabinets et la mise à l'écart des kinésithérapeutes ne doit pas se reproduire. La FFMKR veut :

- Préparer les cabinets des kinésithérapeutes aux situations de pandémie, notamment pour assurer leur approvisionnement en matériel de protection individuelle indispensable à la continuité de l'activité ;
- Intégrer les kinésithérapeutes dans les dispositifs d'anticipation et de gestion des crises sanitaires ;
- Face à la Covid-19 :
  - faire valoir le rôle des kinésithérapeutes
  - intégrer la profession dans la stratégie de dépistage et de vaccination

**Un kiné ça se respecte par la reconnaissance de son rôle dans les crises sanitaires !**

**Avec la FFMKR, votez pour que les kinésithérapeutes ne restent plus jamais sur le banc de touche.**

*\*la FFMKR s'est engagée dans une vaste action pour sortir de la crise de la Covid par la prévention et la vaccination : Ensemble Prévention Covid*

## Action n° 4 : Protéger les kinésithérapeutes

La crise sanitaire a été le révélateur de l'insuffisance de notre protection sociale : difficile de s'arrêter en cas de maladie lorsqu'il faut attendre 90 jours avant de toucher la moindre indemnisation. Les kinésithérapeutes libéraux aussi doivent pouvoir se soigner.

- Mettre en place un système d'indemnités journalières versées dès les premiers jours en cas d'arrêt de travail pour un accident de la vie, une hospitalisation ou une maladie\* :
- Obtenir les mêmes droits aux congés parentaux pour les kinésithérapeutes que ceux qui existent dans les autres secteurs professionnels.
- Imposer que les femmes kinésithérapeutes bénéficient des mêmes droits que les femmes médecins.
- Burn-out : prévention et soutien pour les kinésithérapeutes en souffrance

**Un kiné ça se respecte par la modernisation de ses conditions d'exercice !**

**Avec la FFMKR, votez pour que les kinésithérapeutes puissent exercer leur métier sereinement.**

*\*grâce à l'engagement de la FFMKR, le dispositif sera mis en place dès 2021.*

## **Action n° 5 : Faire de notre démographie une force**

La problématique du zonage est directement liée à la maîtrise comptable des dépenses en kinésithérapie, sans considération des besoins de soins de la population. L'accroissement du nombre de professionnels pourrait au contraire représenter la solution pour un meilleur équilibre entre l'offre et de la demande dans les zones à faible densité.

Alors que les études démographiques démontrent que 25 % de la population française vit dans un territoire où la densité de kinésithérapeutes diminue, la décision arbitraire de déterminer que seulement 12% de la population vit en zone sous-dotée ou très sous-dotée dans la méthodologie du zonage est une aberration qui ne s'appuie sur aucune donnée.

**Aussi, le zonage pose d'énormes difficultés sur le terrain, tant en zones sur-dotées, qu'en zones sous-dotées et très sous-dotées.**

**Avec la FFMKR, c'est clair : voter pour qu'une enquête territoriale objective et indépendante soit menée sur les besoins de soins en kinésithérapie et qu'une révision urgente du zonage et de sa méthodologie soit exigée !**